

ZEC Martin-Valin

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
MARTIN-PÊCHEUR INC.

ZEC MARTIN-VALIN

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOVEMBRE 2014

Raynald Lapointe – Président

Rachel Saucier – CPA Auditeur CA



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.

MERCREDI 22 AVRIL 2015 À 19H00

Ordre du jour

P-01 Ouverture de l'assemblée

P-02 Mot de bienvenue et présentation des administrateurs (p. 3 - 5)

P-03 Acceptation de l'ordre du jour

P-04 Lecture et acceptation du procès-verbal du 16 avril 2014 (p. 6 -13)

P-05 Message du président et lecture du rapport annuel du conseil d'administration (p. 14 - 36)

P-06 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

P-07 Rapport financier au 30 novembre 2014 (p. 37 - 48)

P-08 Nomination d'un vérificateur

P-09 Ariane Phosphate

P-10 Élection de trois postes au conseil d'administration

Présentation des candidats

Pause et votation

P-11 Nouvelle tarification 2015 (p. 49 - 50)

P-12 Résultat des élections

P-13 Varia

P-14 Levée de l'assemblée

Julie Trudeau, Secrétaire



MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

Comme président de cette organisation depuis les trois dernières années, c'est avec plaisir que je vous souhaite, en mon nom personnel ainsi qu'en celui de tous les membres du conseil d'administration, la plus cordiale bienvenue à cette 36^{ième} assemblée générale annuelle.

J'aimerais que vous vous joigniez à moi pour remercier tous les administrateurs, de même que tous nos employés pour leur support essentiel au succès de notre association. Leur enthousiasme, leur écoute, leur disponibilité et leur professionnalisme permettent d'offrir à tous les utilisateurs de notre territoire les services les plus adéquats possible, et ce, dans un esprit de dévouement et de connivence qui anime chacun d'entre nous.

L'année 2014, s'est avérée une année tumultueuse pour la Zec Martin-Valin. Deux grands dossiers ont dû être menés de front. Le premier, celui de l'agrandissement du territoire, a nécessité beaucoup de rencontres, afin que tous les intervenants comprennent bien tous ses bienfaits pour la sauvegarde de la faune et pour le développement de notre collectivité.

Le second dossier, celui d'Arianne Phosphate, n'a pas été initié par la Zec Martin-Valin, mais il est devenu un incontournable. Une présentation sera faite au cours de cette soirée afin que vous puissiez bien en évaluer l'ampleur.

Je tiens à vous remercier sincèrement de votre présence, elle est perçue, par l'ensemble des administrateurs, comme une récompense pour la dernière année et un encouragement à continuer de faire de ce territoire un endroit accessible, où il fera toujours bon d'y vivre. Elle témoigne aussi le grand intérêt que vous portez à la bonne gestion de notre organisme. Pour toutes ces raisons, c'est avec le plus grand des plaisirs que je vous présente les personnes qui ont œuvré au sein du conseil d'administration au cours de la dernière année.

Raynald Lapointe. Président

ADMINISTRATEURS ÉLUS

GARON MARTIN	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2016
GIRARD LUCIEN (absent)	Ne sollicite pas de nouveau mandat
GOBEIL GAÉTAN	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2016
JEAN PHILIPPE	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2017
LAPOINTE RAYNALD	Fin d'un mandat de 3 ans
LESSARD CARL	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2017
MARCHAND GHYSLAIN	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2017
MONTREUIL RÉAL	Ne sollicite pas de nouveau mandat
TREMBLAY RÉAL	Élu jusqu'à l'assemblée générale 2016

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (SANS DROIT DE VOTE)

BENOIT MYRIAM	Coordonnatrice (membre du conseil d'administration)
TRUDEAU JULIE	Coordonnatrice par intérim
OUELLET FRANÇOIS	Coordonnateur adjoint (quitté en cours d'année)
CHALIFOUR BIANCA	Adjointe- administrative en remplacement

CONSEILLER JURIDIQUE

TREMBLAY PIERRE	Avocat
-----------------	--------

LISTE DES EMPLOYÉS AU 30 NOVEMBRE 2014

<u>EMPLOYÉS</u>	<u>FONCTION</u>	<u>ANNÉE</u>
Blackburn Dany	Assistant	34 Ans
Caron René	Assistant	31 Ans
Lalancette Rémi	Assistant	31 Ans
Tremblay Denis	Assistant	29 Ans
Gagné Martin	Gardien	28 Ans
Petit Luc	Gardien	26 Ans
Dufour Yvon	Gardien	26 Ans
Fradet Dany	Gardien	20 Ans
Girard Nancy	Gardiennne	13 Ans
Bouchard Stéphan	Gardien	6 Ans
Martin Bluteau Yann	Préposé à l'accueil occasionnel	6 Ans
Girard Audrey	Préposée à l'accueil occasionnelle	4 Ans
Coulombe Emmanuelle	Préposée à l'accueil occasionnelle	2 Ans
Lalancette Michael	Préposé à l'accueil occasionnel	2 Ans
Boulianne Jessy	Préposé à l'accueil occasionnel	1 An
Lessard Sabrina	Préposée à l'accueil occasionnelle	1 An

Procès-verbal : Assemblée générale annuelle de l'Association chasse et pêche Martin-pêcheur inc., tenue à la polyvalente Lafontaine de Chicoutimi le mercredi 16 avril 2014 à 19h00

P-01 Ouverture de l'assemblée

Le président du conseil d'administration, monsieur Raynald Lapointe, souhaite la bienvenue à tous. Sont présents :

- 84 membres et 10 observateurs

P-02 Mot de bienvenue et présentation des administrateurs

Le président fait la lecture du mot de bienvenue et présente les administrateurs actifs au conseil d'administration.

P-03 Acceptation de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

- P-01 Ouverture de l'assemblée
- P-02 Mot de bienvenue et présentation des administrateurs
- P-03 Acceptation de l'ordre du jour
- P-04 Lecture et acceptation du procès-verbal du 17 avril 2013
- P-05 Message du président
- P-06 Lecture du rapport annuel du conseil d'administration
- P-07 Ratification des actes posés par le conseil d'administration
- P-08 Rapport financier au 30 novembre 2013
- P-09 Nomination d'un vérificateur
- P-10 Élection de trois postes au conseil d'administration
- P-11 Modification de la tarification 2014
- P-12 Résultat des élections
- P-13 Varia
- P-14 Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION : AGA-14-01
IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES GIRARD
APPUYÉ PAR : GAÉTAN FOURNIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT
D'ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR TEL QUE LU.

P-04 Lecture et acceptation du procès-verbal du 17 avril 2013

Le président du conseil d'administration invite la coordonnatrice, madame Myriam Benoit, à faire la lecture du procès-verbal. Suite à la lecture,

RÉSOLUTION : AGA-14-02
IL EST PROPOSÉ PAR : MARTIN HARVEY
APPUYÉ PAR : GAÉTAN FOURNIER
ET RÉSOLU UNANIMEMENT
D'ACCEPTER LE PROCÈS-VERBAL TEL QUE LU AUX MEMBRES PRÉSENTS.

Le président du conseil d'administration demande s'il y a des commentaires sur le procès-verbal de l'assemblée de 2013.

Il n'y a aucun commentaire d'émis par les membres présents.

P-05 Message du président

Le président du conseil d'administration, monsieur Raynald Lapointe, fait la lecture de son introduction au rapport annuel.

P-06 Lecture du rapport annuel du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration invite les administrateurs, représentants des différents comités, à faire la lecture de leur rapport respectif au sein du rapport annuel.

Suite à la lecture de monsieur Gaétan Gobeil du comité faune, aucune question n'est posée.

Suite à la lecture du rapport de monsieur Réal Montreuil du comité voirie, monsieur Michel Gauthier demande si le projet de la mine Ariane Phosphate va avoir un impact sur l'entretien de la route L-200. Le président du conseil d'administration répond que ce projet aura probablement un impact sur la qualité de la route. Toutefois, les administrateurs de la Zec ne reçoivent pas plus d'informations que ce qui circule dans les médias. Nous ne pouvons donc pas annoncer d'impacts pour la Zec actuellement.

Monsieur Martin Harvey apporte comme précisions que le transport d'Arianne Phosphate devrait être seulement de cinq jours par semaine, selon ce qu'il a appris lors d'une présentation qui a eu lieu dernièrement. Monsieur Lapointe précise qu'il aurait aimé être invité à cette rencontre où monsieur Harvey a reçu son information.

Suite à la lecture du rapport de monsieur Philippe Jean du comité activités récréotouristiques, monsieur Jules Vaillancourt demande si la voie de contournement sera faite au camping du lac Castor Gras. Le président du conseil précise que la réponse lui sera fournie plus tard, dans le rapport du comité camping.

Suite à la lecture du rapport de madame Myriam Benoit du comité plan stratégique, un membre demande quelles ont été les mesures de sécurité instaurées dans le secteur du lac Castor Gras. Madame Benoit répond que des dos d'âne ont été ajoutés à l'intérieur du camping et qu'une voie de contournement a été construite.

Suite à la lecture du rapport de monsieur Raynald Lapointe du comité camping, monsieur Michel Gauthier demande quels sont les changements à la réglementation du camping hors-site pour l'automne à venir. Le président du conseil d'administration répond que les roulottes n'auront pas à sortir pour l'année 2014.

Jeannot Boulianne demande pourquoi la MRC du Fjord lui a demandé de sortir sa roulotte s'il y a un moratoire sur l'obligation de sortir sa roulotte à la fin de la saison. Le président précise que c'est la MRC qui a émis l'avis et non le ministère. Peut-être que la MRC a été trop hâtive dans son affichage.

Le président du conseil invite monsieur Simon Larouche du MDDEFP au micro afin de répondre aux questions par rapport au rôle du ministère et de la MRC dans la réglementation. Monsieur Larouche explique l'historique de la mise en place de la réglementation. Il explique que la MRC avait, à l'époque, reçu le mandat de sévir contre les occupants sans droit, c'est-à-dire les infrastructures qui ne sont pas conformes aux normes sur le camping. Monsieur Larouche rappelle l'intention du ministère de faire la mise en place de la réglementation de manière douce et progressive. Il invite les membres à conformer leur équipement et à profiter des aménagements de camping qui seront développées par la Zec.

Monsieur René Bonneau apporte comme précision que certaines roulottes sont si âgées qu'il sera dangereux de les faire circuler sur les routes. Le président du conseil souligne que ces précisions ont été apportées au ministère lors des échanges avec ce dernier.

Patrice Desgagnés demande si les campeurs payent des taxes. Le président du conseil apporte que les campeurs sur les sites aménagés paient des frais pour leur présence et que ces montants nous permettent de voir au développement de la Zec.

Gilles Néron remercie le conseil pour les infrastructures du camping du Castor Gras. Il demande quelles sont les grandeurs de remises qui sont acceptées. Le président explique que l'ensemble des Zecs travaille sur la modification de la réglementation sur les dimensions des remises. La réglementation devrait être corrigée au courant des prochains mois et sera mise à la disposition des campeurs.

Monsieur Carl Lessard du comité finance fait la lecture de son rapport. Suite à ses lectures, il n'y a aucune question, ni commentaire.

Monsieur Philippe Jean fait la lecture du rapport du comité service pour monsieur Réal Tremblay. Suite à cette lecture, monsieur Jules Vaillancourt demande s'il y aura une modification à la tarification pour 2014. Le président précise que cette question sera répondue plus tard durant l'assemblée.

Le président présente les délégations de la Zec. Suite à cette lecture, il n'y a aucun commentaire.

À la fin de la présentation des comités, le président du conseil d'administration demande une proposition afin d'accepter le rapport annuel.

RÉSOLUTION : AGA-14-03

IL EST PROPOSÉ PAR : WILBROD LESSARD

APPUYÉ PAR : GHISLAIN GIRARD

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER LE RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TEL QUE LU À L'ASSEMBLÉE.

P-07 Ratification des actes posés par le conseil d'administration

Le président du conseil d'administration demande une proposition afin d'approuver et de ratifier tous les règlements, résolutions et actes adoptés et posés par les administrateurs et officiers de la corporation, depuis la dernière assemblée générale annuelle des membres tenue le 17 avril 2013.

RÉSOLUTION : AGA-14-04

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-ROCK BONNEAU

APPUYÉ PAR : MARTIN HARVEY

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER LA RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

P-08 Rapport financier au 30 novembre 2013

Le président du conseil d'administration invite madame Rachel Saucier, comptable agréée, à venir faire la lecture des états financiers et du rapport du vérificateur de l'Association chasse et pêche Martin-Pêcheur inc.. Madame Saucier se présente à l'avant pour faire la lecture de son rapport.

Suite à cette lecture, monsieur Michel Gauthier demande pourquoi il y a une différence entre les salaires *Accueil* et les salaires *Administration*. Madame Saucier explique que le poste *Salaires Accueil* regroupe les salaires des personnes travaillant à l'accueil et que le poste *Salaires Administration* regroupe uniquement les salaires du personnel de gestion, soit la coordonnatrice, le coordonnateur-adjoint et l'adjointe administrative.

Ghislain Marchand demande si le fait de faire constamment des surplus pourrait avoir un impact sur la réception pour la Zec de subventions. Madame Saucier répond que non, un surplus est intéressant à avoir afin d'assurer un fonds de roulement à l'organisation.

RÉSOLUTION : AGA-14-05

IL EST PROPOSÉ PAR : ROCK LESSARD

APPUYÉ PAR : GHISLAIN MARCHAND

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER LE RAPPORT FINANCIER 2013.

P-09 Nomination d'un vérificateur

Le conseil d'administration propose de reconduire madame Rachel Saucier à titre de vérificatrice comptable pour l'année commençant le 1^{er} décembre 2013 et se terminant le 30 novembre 2014. Au courant des dernières semaines, un appel d'offres a été lancé afin de recevoir des soumissions pour les audits financiers. L'offre de madame Saucier était la plus intéressante.

RÉSOLUTION : AGA- 14-06

IL EST PROPOSÉ PAR : GHISLAIN GIRARD

APPUYÉ PAR: MARCEL GAGNÉ

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE RECONDUIRE MADAME SAUCIER POUR UN SECOND MANDAT.

P-10 Élection de trois postes au conseil d'administration.

Le président du conseil d'administration propose de nommer monsieur Jean-François Gagnon, coordonnateur du RRGZ, afin de présider les élections du conseil d'administration. Il propose également monsieur François Ouellet et madame Julie Trudeau comme scrutateur pour ces élections.

RÉSOLUTION : AGA-14-07

IL EST PROPOSÉ PAR : CHARLES DUBOIS

APPUYÉ PAR : JULES VAILLANCOURT

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER COMME PRÉSIDENT D'ÉLECTION MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GAGNON ET COMME SCRUTATEUR MONSIEUR FRANÇOIS OUELLET ET MADAME JULIE TRUDEAU.

Le président du conseil d'administration invite les administrateurs à céder leur place au président d'élection afin de mener l'élection. Le président d'élection annonce que trois administrateurs sont sortants :

- Philippe Jean
- Carl Lessard
- Roger Gervais

Comme monsieur Gervais quitte le conseil, après 25 ans de service, le président du conseil souligne l'implication et l'expertise de monsieur Roger Gervais durant sa présence au sein de l'Association. Il le remercie, au nom du conseil d'administration, pour ces années de service.

Suite à la période de candidatures qui s'est terminée le 9 avril 2014, nous avons reçu quatre candidatures :

- Martin Harvey
- Philippe Jean
- Carl Lessard
- Ghislain Marchand

Suite à cette annonce, les quatre candidats prennent deux minutes pour se présenter.

Le président d'élection remercie les candidats et rappelle à l'assemblée que seuls les membres titulaires peuvent voter. Le vote sera fait durant la pause.

Une pause de vingt minutes est prise afin de permettre aux membres de voter.

P-11 Modification de la tarification 2014

Le président du conseil d'administration explique la tarification pour 2014. Afin d'attirer une relève de pêcheurs sur le territoire, le conseil d'administration a pris la décision de rendre la pêche gratuite pour les moins de 18 ans. Pour ce faire, les forfaits annuels pêche ont été augmentés de 5\$ et les droits de pêche un jour, pour le titulaire et pour le conjoint, ont été augmentés de 1\$.

P-12 Résultat des élections

Le président du conseil d'administration invite le président des élections à monter sur scène pour présenter le résultat des élections.

Le président d'élection présente les résultats du vote, par ordre alphabétique et il propose à l'assemblée générale d'accepter par résolution, pour un mandat d'une durée de 3 ans les personnes suivantes comme administrateurs de la Zec Martin-Valin.

- ❖ Philippe Jean
- ❖ Carl Lessard
- ❖ Ghislain Marchand

RÉSOLUTION : AGA-14-08

IL EST PROPOSÉ PAR : ROCK LESSARD

APPUYÉ PAR : PATRICE MARCHAND

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ACCEPTER LES TROIS PERSONNES SUIVANTES :

❖ PHILIPPE JEAN

❖ CARL LESSARD

❖ GHISLAIN MARCHAND

COMME MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UN MANDAT D'UNE DURÉE DE 3 ANS.

Maintenant que le vote est conclu, une proposition est demandée afin de détruire les bulletins de vote :

RÉSOLUTION : AGA-14-09

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-YVES GIRARD

APPUYÉ PAR : JEAN-ROCK BONNEAU

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE DÉTRUIRE LES BULLETINS DE VOTE.

Le président du conseil d'administration remercie monsieur Jean-François Gagnon pour sa participation au processus électoral.

P-13 Varia

Le président du conseil d'administration donne la parole aux membres désirant être entendus lors du varia. Aucun point n'est soulevé pour le varia.

P-14 Levée de l'assemblée

Le président du conseil demande une proposition pour lever l'assemblée, maintenant que la séance est terminée :

RÉSOLUTION : AGA-14-10

IL EST PROPOSÉ PAR : JEAN-FRANÇOIS RATTÉ

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE LEVER LA SÉANCE À 21H20 HEURES.

Raynald Lapointe, *président*

Myriam Benoit, *secrétaire-trésorière*

Message du président et lecture du rapport annuel du conseil d'administration

Comme le veut la coutume, votre conseil d'administration vous présente un fidèle compte rendu de la saison 2014. Soyez assurés que les différents porteurs de dossiers recevront et répondront avec honnêteté et transparence à vos interrogations.

Cependant comme administrateurs, nos décisions doivent être cohérentes avec notre mission qui est celle de gérer au nom de la société de la faune et des Parcs, le territoire de la Zec Martin-Valin. Comme administrateur, notre but est de planifier, organiser, diriger et contrôler l'exploitation, la conservation et l'aménagement de la faune, le tout basé sur quatre grands principes directeurs :

1. Assurer qu'il n'y a pas de faits et gestes ou de pratiques allant à l'encontre de la conservation;
2. Assurer pour tous l'égalité des chances, l'accès et l'utilisation de la ressource;
3. Favoriser la pratique dans un cadre démocratique;
4. Rechercher l'autofinancement de l'organisation.

Cependant, même dans le respect de notre mission, l'une des préoccupations majeures que nous avons à l'esprit demeure la tarification. Nous la voulons, la plus abordable possible pour notre clientèle. Pour ce faire, l'établissement et le suivi mensuel du budget demeurent indissociables à une saine gestion des argents et des subventions qui nous sont confiés.

Sachez que la satisfaction de nos membres et usagers constitue, depuis toujours, la récompense ultime des administrateurs et de toutes les personnes ayant contribué à faire de notre association un leader dans le réseau des Zecs du Québec.

Donc, pour partager avec vous les réalisations dans nos différents secteurs d'activités, il me fait un grand plaisir de céder la place aux porteurs de dossiers.

Dans l'ordre nous aurons :

- ❖ M. Gaétan Gobeil, Comité Faune et Environnement
- ❖ M. Réal Montreuil, Comité Aménagement et Voirie
- ❖ M. Philippe Jean, Comité Activité Récréotouristique
- ❖ Mme Julie Trudeau, Comité Plan Stratégique
- ❖ M. Raynald Lapointe, Comité Camping
- ❖ M. Carl Lessard, Comité finance
- ❖ M. Réal Tremblay, Comité Service

Notes

Note 1 Afin d'alléger la lecture de ce document, là où la forme féminine n'est pas appliquée, celle-ci est sous-entendue, s'il y a lieu.

Note 2 Signification des abréviations :

AMVI :	Aménagement des Monts-Valin inc.
MRC :	MRC du Fjord-du-Saguenay
GIR :	Gestion intégrée des ressources
RRGZ :	Regroupement régional des gestionnaires de Zecs
TNO :	Territoire non organisé
ZEC :	Zone d'exploitation contrôlée
FCPQ :	Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec
PRDTP :	Plan régional de développement des terres publiques
RNI :	Règlement sur les normes d'intervention (en milieu forestier)
MRNF :	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Note 3 Conversion des mesures utilisées :

Une acre = 0.405 hectare

Un hectare = 100 mètres X 100 mètres ou 327 pieds X 327pieds.

100 hectares = 1 kilomètre carré

1 kilomètre = 0.62 mille

100 grammes = 3½ onces

454 grammes = 1 livre (16 onces)

1 kilogramme = 2.21 livres (35.4 onces)

100 millimètres = 4 pouces

1 mètre = 40 pouces

COMITÉ : "FAUNE ET ENVIRONNEMENT"

RESPONSABLE: GAÉTAN GOBEIL

CHASSE À L'OURS

Une publication sur notre site internet est présentement en cours.

La Zec Martin-Valin est à la recherche d'un guide, travailleur autonome, afin de promouvoir la chasse à l'ours sur notre territoire. Cette personne travaillera à son compte en collaboration avec la Zec, afin de permettre une meilleure gestion des ours sur notre territoire. Il est important de savoir que cette personne ne sera pas rémunérée par la Zec, mais qu'elle aura tout le soutien nécessaire à la réalisation de ses activités.

PESÉES DE POISSONS

Les pesées de truites effectuées à la sortie du territoire constituent un paramètre vital dans l'étude scientifique du portrait d'un lac. La quantité, l'exactitude et la précision des pesées sont des facteurs déterminants de cette analyse. La saison 2013 a confirmé que la pesée de poissons est très importante pour les administrateurs et les employés puisque 58,7% des 156 926 truites capturées ont été pesées. En 2014, 59,6 % des 144 749 truites capturées ont été pesées. Selon l'expérience acquise par les biologistes et techniciens du ministère, lorsque l'échantillonnage est représentatif des lacs pêchés, cela permet une bonne validation des données. Afin de maintenir notre pourcentage, nous solliciterons encore cette année votre collaboration et celle de nos employés. Nous vous demandons de prendre le temps de séparer vos captures selon leur provenance, c'est-à-dire selon le plan d'eau où elles ont été récoltées, et de les disposer dans un endroit facilement accessible, ce qui accélère et facilite grandement le travail des préposés à la pesée. Il est important de comprendre que même les poissons consommés doivent être déclarés.

Exemple : Si vous pêchez 20 truites le samedi et que vous en consommez 10, le lendemain vous avez droit à nouveau à 10 truites. Cependant, vous devez inscrire 30 truites sur votre feuillet d'enregistrement.

ÉTUDE DE LACS

En 2014, la Zec Martin-Valin a demandé au biologiste du RRGZ de faire une diagnose, soit une étude de 2 lacs sur notre territoire. Ayant remarqué que la taille du poisson diminue dans le lac André-Ringuette et que le nombre de prises soit également en diminution dans le lac Latour, l'administration a décidé de faire les vérifications nécessaires. Les analyses ont démontré que le lac André-Ringuette est productif et que la reproduction est abondante. Donc, plus de poisson pour la même quantité de nourriture. Pour cette raison, le lac sera ouvert en début de saison et le quota sera remis à 20 prises. Pour le lac Latour, les nouvelles sont moins bonnes. Le lac est vieillissant, donc moins propice à la reproduction. Cette conclusion nous informe sur la raison de la diminution des prises. Une caractérisation des lieux pourrait être réalisée, afin de déterminer si des correctifs sont envisageables.

Pour encourager les bonnes déclarations et la pesée de truites, nous reconduisons cette année encore le concours OÙ ET COMBIEN ? ÇA COMPTE EN BOUT DE LIGNE.

Lors de la dernière saison, les gagnants du concours furent :

Description des prix	Commanditaires	Valeur	Gagnants
Dépeçage d'un original	Ferme Tremblay Gobeil	200.00\$	M. Jocelyn Sénéchal
Bon d'achat	Atelier du pneu Mario Lebel	250.00\$	M. Laurent Tremblay
Une paire de raquettes	Atmosphère place du Royaume	280.00\$	M. Jean-Charles Lavoie
Kayak	Saguenay Marine	700.00\$	M. Patrice Gagné
Kit Solaire	Dépanneur chez François	100.00\$	M. Raymond Desbiens

SUIVI D'EXPLOITATION

Nous ne le répéterons jamais assez, le seul moyen de conserver la constance dans la qualité de pêche consiste à *déclarer l'endroit précis et le nombre exact de tous les poissons capturés*, c'est-à-dire tous les poissons *rapportés et consommés* à chaque séjour de pêche sur le territoire. Vous conviendrez qu'il deviendrait totalement inutile d'investir temps, équipement et efforts humains dans un suivi d'exploitation si les données compilées, qui constituent *la base même du système*, ne représentaient pas la réalité. N'oubliez jamais que déclarer un nom de lac autre que celui pêché fausse doublement les données et constitue un manquement grave à l'éthique tout en nuisant de façon catastrophique à la gestion faunique des plans d'eau concernés. Le suivi d'exploitation pratiqué par nos associations depuis plus de vingt ans, a véritablement démontré son efficacité. En effet, plusieurs plans d'eau ont vu leur succès et leur qualité de pêche demeurer stables, voire augmenter, malgré la grande pression de pêche engendrée par une augmentation de l'achalandage principalement dû au développement et à la qualité de notre réseau routier.

PROJET D'OUVERTURE TARDIVE

LAC ANDRÉ-RINGUETTE, ELBOW, PEUREUX, GOSSELIN

Même si nous n'avons pas procédé à un sondage exhaustif, les nombreux commentaires positifs que nous recevons nous amènent à reconduire d'année en année cette politique originale et appréciée par plusieurs de nos membres et usagers. De plus, ces reports demeurent une excellente occasion d'initier de jeunes pêcheurs, particulièrement au Lac Gosselin dont la réputation n'est plus à faire.

Lac André-Ringuette, ouvert le 14 juin

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
QUOTAS	1200	1200	1200	1200	1200	1200
RÉCOLTE	651	535	647	935	644	556
SUCCÈS PÊCHE JOUR	4.5	N/D	N/D	N/D	6.1	5.6
SUCCÈS PÊCHE HEURE	0.9	0.9	1.2	1.05	1.16	1.07
POIDS MOYEN GRAMMES	212	201	198	210	160	170

Lac Peureux, ouvert le 1er juillet

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
QUOTAS	4200	4200	4200	4200	4200	4200
RÉCOLTE	3405	3520	3544	3614	3278	2883
SUCCÈS PÊCHE HEURE	2.6	2.4	2.6	2.2	2.6	2.4
POIDS MOYEN GRAMMES	94	95	97	97	80	87

N.B. 227 GRAMMES = ½ LIVRES (8 ONCES)

Lac Elbow, ouvert le 15 juillet

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
QUOTAS	1500	1500	1500	1500	1500	1500
RÉCOLTE	1384	1288	1298	1271	1197	1003
SUCCÈS PÊCHE HEURE	2.4	1.5	1.8	2.0	2.1	2.2
POIDS MOYEN GRAMMES	134	140	148	165	140	121

Lac Gosselin, ouvert le 26 juillet

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
QUOTAS	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000	12 000
RÉCOLTE	11 696	10 856	8935	8225	8889	9052
SUCCÈS PÊCHE HEURE	4.1	2.9	2.8	2.2	3.1	3.4
POIDS MOYEN GRAMMES	96	87	85	108	70	66

N.B. 227 GRAMMES = ½ LIVRES (8 ONCES)

Nous tenons à vous informer que le lac André-Ringuette ne fera plus partie du projet d'ouverture tardive suite à une analyse sur les performances du Lac.

Gaétan Gobeil, Responsable

PROJET MEUNIER NOIR

Le ministre de la Faune a demandé par l'entremise de ses représentants, la possibilité de faire un projet pilote portant sur le meunier noir sur le territoire de la Zec Martin-Valin. Le but de ce projet cadre dans la nouvelle approche du ministère qui est de rendre utile une espèce et de la mettre en valeur. Plusieurs rencontres ont eu lieu afin d'établir un protocole qui respecte toutes les règles de la faune au niveau de l'extraction, le transport, l'hygiène, le choix des lacs, etc... Le ministère a déterminé des objectifs et des attentes précises sur l'analyse expérimentale à effectuer au niveau de la chaire et des œufs du meunier noir. Afin de répondre à ces exigences, la Zec s'est affiliée avec le chef cuisinier du Delta de Jonquière pour l'élaboration de recettes résultant à une dégustation de ce produit. Les données obtenues sont préliminaires, c'est pourquoi nous allons renouveler l'expérience cette année. Nous avons déterminé des dates pour le mois de mai 2015 afin d'obtenir des données plus précises pour le ministère. Ces récoltes permettront de fournir au chef cuisinier le volume nécessaire pour expérimenter différentes recettes sur le meunier noir. Nous vous tiendrons au courant des résultats obtenus lorsque les expérimentations seront terminées.

Ghyslain Marchand, Comité Faune

STATISTIQUES

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
MEMBRES	1424	1428	1419	1398	1438	1414
PÊCHE/1 JOUR*	3623	3671	3631	3875	4172	3532
PÊCHE/3 JOURS*	2121	2074	1859	1699	1764	1907
PÊCHE/7 JOURS	230	221	218	218	208	239
PÊCHE -18 ANS	1913	1790	1562	1733	1457	n/a
ACCÈS JOURNALIERS	20 484	20 715	19 339	19 486	17 465	18 764
ACCÈS SAISONNIERS**	648	681	728	732	921	804

*Comprend titulaires et conjoints.

** 660 accès familial, 41 accès universel, 97 accès non membre, 6 accès universel non membre.

PÊCHE

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
NOMBRE JOUR/PÊCHE	24 493	25 014	22 336	24 584	n.d	24 377
TRUITES CAPTURÉES	164 666	178 995	164 371	166 355	156 926	144 749
SUCCÈS JOUR/PÊCHEUR (1)	6.7	7.2	7.3	6.8	8.8	6.1
SUCCÈS HEURE/PÊCHEUR	2.0	2.0	2.2	2.0	2.40	1.8
POIDS MOYEN GRAMME (2)	105	100	104	109	70	100

{1} Le succès de pêche se calcule en nombre de captures par jour/pêcheur et par heure/pêcheur.

{2} 100 grammes égalent 3½ onces {113.5 grammes égalent ¼ livre}

GROS GIBIER

	2008*	2009**	2010*	2011**	2012*	2013**	2014*
ORIGNAUX	22	42	37	56	31	83	39
EFFORT/CHASSE JOURS/CHASSEUR	2592	3436	3284	2979	2129	3262	3842
OURS					3	2	0

*: chasse à l'original de sexe mâle avec bois seulement. **: chasse à l'original pour mâle, femelle et veaux.

La récolte d'originaux de 2013 demeure la meilleure depuis le début de la compilation des statistiques en 1978.

PETIT GIBIER

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
LIÈVRES	39	171	269	258	448	199	93
TÉTRAS	154	425	670	731	729	956	666
GÉLINOTTES	63	251	507	356	464	288	376

Sources: MFFP et ZEC.

COMITÉ : "AMÉNAGEMENT – VOIRIE"

RESPONSABLE : RÉAL MONTREUIL

NIVELAGE

Le nivelage des chemins secondaires a été effectué comme prévu par l'entrepreneur « Excavation Guy Villeneuve Inc. ». Au cours de l'année 2014, 774 heures ont été accomplies. Soyez assurés que nous nous efforçons de répartir les heures de nivelage le plus efficacement possible.

Le tableau suivant résume l'information sur le nivelage réalisé au cours des dernières années.

ANNÉE	TAUX HORAIRE	NOMBRE D'HEURES	COÛT
2006	81.00\$	466	37 739\$
2007	82.00\$	469.5	38 499\$
2008	84.00\$	485.5	40 530\$
2009	86.00\$	436	37 496\$
2010	88.00\$	550.5	48 444\$
2011	88.00\$	522	45 936\$
2012	88.00\$	455	40 095\$
2013	92.00\$	590	54 280\$
2014	97.00\$	774	75 080\$

L-200

Depuis que l'industrie forestière est en crise, les administrateurs de la Zec Martin-Valin et d'autres partenaires ont mis en place un comité pour la gestion et le financement de la route L-200. Chaque partenaire contribue financièrement pour tenter d'offrir aux usagers des chemins les plus convenables possibles. Voici un tableau des partenaires.

PARTENAIRES ÉTÉ & HIVER
Club de motoneige Caribou-Conscrits (hiver)
Zec Martin-Valin
Association pourvoirie SLSJ
Regroupement des villégiateurs de la Riv. Portneuf
Ass. Des lacs Maria-Chapdelaine, Vanel et Vieux camp

Ass. Des Lacs Gingras, Épagueul, Chaudron
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité de St-Fulgence
Secteur 110ième
Association R18D inc.
Auberge du KM 31
3 ^e Escadre de Bagotville
Parc des Monts-Valin (SEPAQ) (hiver)
La Chapelle
Hydro Québec

RÉPARATION ET ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

Comme par les années antérieures, plusieurs réparations ont été effectuées au cours de la saison 2014. En effet, un total de 194 922\$ a servi à maintenir et à améliorer nos quelques 450 kilomètres de chemins entretenus.

BRIS MAJEURS DU RÉSEAU ROUTIER AU PRINTEMPS

Comme chaque année, nous vous demandons de demeurer vigilants concernant l'état des chemins en début de saison. Nous vous conseillons, dès l'ouverture de la saison, de téléphoner au poste d'accueil afin de vous informer de l'accessibilité à votre secteur. N'oubliez pas qu'une circulation hâtive avant la fin de la période de dégel, peut rendre inaccessible pendant plusieurs jours certaines parcelles de territoire.

Réal Montreuil, Responsable

COMITÉ : ACTIVITÉS RÉCRÉOTOURISTIQUES

RESPONSABLE : PHILIPPE JEAN

Bonsoir à tous,

La Zec vous invite encore cette année à penser « activités récréotouristiques ». Comme vous le savez, nos principaux secteurs d'activités demeurent la pêche suivie de la chasse. Pour vous, cela est du quotidien, mais pour la population extérieure c'est un attrait majeur qui se mesure chaque année. Regarder autour de vous, tout le monde cherche un coin de paradis et sur notre Zec il y en a des centaines.

Par exemple, savez-vous qu'une famille de Trois-Rivières peut réserver son forfait pêche 2 jours à distance par téléphone après avoir vérifié les possibilités sur internet et que nous apportons même une chaloupe au lac qu'ils ont choisi ? Cela n'est qu'un exemple de la nouvelle direction que nous voulons donner à la Zec.

La Zec a d'autres atouts : la relève avec les groupes scolaires, l'observation et l'interprétation de la faune, la marche en forêt, raquettes, etc. Le canot-camping est en pleine expansion, vous pouvez vous aussi en profiter avec vos invités. C'est toujours intéressant de diversifier nos activités. La pêche blanche en est à ses premiers pas, dans les années futures nous consoliderons cette activité qui risque de plaire à beaucoup de monde.

Veuillez consulter notre site internet afin d'en savoir plus long et partager ces informations à vos proches.

Je réitère mon invitation à ceux et celles qui ont des idées, de me les faire parvenir à l'adresse suivante : info@zecmartinvalin.com

En terminant, afin d'agrémenter notre site internet, si vous avez des photos de pêche, de chasse ou de paysages, vous pouvez nous les faire parvenir à la même adresse.

Philippe Jean, Responsable

COMITÉ : PLAN STRATÉGIQUE

RESPONSABLE : JULIE TRUDEAU

Le comité plan stratégique est né à l'automne 2012, alors que le conseil d'administration avait voté unanimement pour la mise en place d'un plan stratégique pour les quatre prochaines années. Durant l'année 2014, plusieurs actions prévues au plan stratégique ont été accomplies.

- ✓ La préparation d'une activité de pêche blanche sur le Jalobert en mars 2014
- ✓ L'implantation de camping court séjour au Lac Betsiamites et Adrien Gagnon
- ✓ La réfection du débarcadère du Lac LeBreton
- ✓ L'organisation de journées d'initiation à la pêche pour des jeunes de la région
- ✓ Augmentation de notre visibilité sur les réseaux sociaux et dans les salons
- ✓ La réalisation d'une étude sur le Lac Latour et le Lac André-Ringuette
- ✓ La création de partenariat avec l'Auberge du 31 pour de l'hébergement
- ✓ La gestion des déchets et de la récupération durant toute la saison d'opération

Plusieurs projets sont à venir en 2015, notamment :

- ▶ La restauration de nos circuits canot camping
- ▶ L'aménagement de rives pour la pêche à gué;
- ▶ L'organisation d'une journée spéciale pour la fête de la pêche 2015;
- ▶ La promotion régionale des activités et du territoire;
- ▶ L'organisation d'une journée pêche à la mouche sur nos lacs attirés;
- ▶ Deux études de lac (diagnose) les lacs sont à déterminer
- ▶ Faire l'inventaire des frayères sur le territoire

La meilleure façon de nous suivre dans l'avancement de nos projets et de connaître les activités en cours sur votre Zec est de visiter régulièrement le site Internet de la Zec (www.zecmartinvalin.com) et de vous inscrire à notre infolettre.

Julie Trudeau, Responsable

COMITÉ : CAMPING

RESPONSABLE : RAYNALD LAPOINTE

Lors de la présentation du budget l'année dernière nous avons prévues des sommes totalisant \$135.000 pour l'aménagement de trois nouveaux terrains de camping sur notre territoire.

Les demandes ont été acheminées en ce sens au ministère et nous avons reçues des réponses favorables pour quelques terrains. Cependant, nous avons eu beaucoup de difficulté pour certains. Un long processus d'explications et de rencontres fait en sorte que nous sommes encore en attente pour la suite et la concrétisation du projet.

Suite aux autorisations positives pour le terrain situé près du Lac Ondine (9) et de celui du Lac des Deux-bêtes (de 9 à 18), les sommes restantes prévues au budget 2014 sont donc reportées au budget 2015, afin d'aménager sur notre territoire des installations conformes en respect avec l'environnement.

Raynald Lapointe, Responsable

COMITÉ : "FINANCE"
RESPONSABLE : CARL LESSARD

Bonjour à toutes et à tous

Encore une fois cette année en tant que responsable du comité finance je suis heureux de vous présenter nos résultats.

L'an passé lors de l'assemblée générale annuelle, nous avons présenté un budget équilibré des opérations courantes de la ZEC avec un léger surplus de 15 099 \$ et un investissement dans divers projets pour un total de 174 150 \$ créant ainsi un manque à gagner final de 159 051 \$. Nous avons alors planifié de puiser dans nos surplus accumulés pour payer ces projets du budget 2014.

Si l'on prend les états financiers vérifiés que l'on retrouve dans votre livret et que nous le comparions à notre budget 2014, vous remarqueriez que notre surplus des opérations régulières s'est soldé par un montant de 20 977 \$ plutôt que 15 099 \$. Par contre, pour les projets prévus au budget au montant de 174 150 \$, le projet d'implantation de campings aménagés de 130 000 \$ n'a pu être réalisé, et cela indépendamment de notre volonté. Nous n'avons donc pas été en mesure d'investir dans l'ensemble de nos projets mais nous avons quand même réalisé la majeure partie de ceux-ci, soit 29 676 \$.

C'est pour ces raisons que vous retrouvez à la page 2 (résultats) des états financiers vérifiés un excédent des charges sur les produits (déficit) de 8 699 \$ plutôt que 159 051 \$ tel que nous l'avions prévu dans notre budget 2014.

Pour 2015, si vous regardez notre budget à la page 31 vous remarquerez que nous prévoyons de nouveau faire un léger surplus d'opérations régulières de 26 732 \$ et un investissement de 158 750\$ dans des projets structurants et de développement durable, créant donc un

manque gagner total de 132 018 \$, encore une fois ici, notre intention est de puiser dans nos surplus accumulés. La majeure partie du 158 750 \$ provient de la reconduction du projet camping qu'ils nous avaient été impossible de réaliser en 2014. Le montant alloué pour le camping est de 130 000 \$, soit le même montant qu'en 2014. Les autres projets totalisant un investissement de 28 750 \$ et sont détaillés dans le même budget.

Notre zec est actuellement en bonne santé financière et doit le demeurer, pour cette raison nous devons voir plus loin que 2015 et prévoir l'augmentation des coûts tels que la main d'œuvre ainsi que l'impact de l'application de la réglementation sur les campings hors sites et cela afin de continuer d'offrir un service à la hauteur de vos demandes, pour cette raison nous avons décidé de majorer raisonnablement et graduellement certains services bien précis, tout en nous assurant de demeurer compétitif. Il va sans dire que dans cette équation, la réalisation d'un projet tel que celui de la mine d'Arianne Phosphate demeure une variable que nous ne pouvons pas considérer, ni évaluer pour le moment.

COUVERTURE AIR MÉDIC

Enfin nous sommes heureux de vous annoncer que les membres et les non membres qui circuleront sur la Zec en 2015 seront couverts par les services d'Air Médic. La couverture de cette assurance sera assurée dans le budget 2015.

Je vous remercie de votre attention.

Carl Lessard, Responsable

BUDGET OFFICIEL 2015 : ZEC MARTIN-VALIN

Version du 16 février 2015: Approuvé lors du CA spécial budget

BUDGET OPÉRATIONNEL 2015	2013	2014	Prévision 2015
Revenus autonomes	713 526 \$	694 825 \$	716 826 \$
Subventions prévues	228 183 \$	312 233 \$	234 500 \$
Total revenus	941 709 \$	1 007 058 \$	951 326 \$
Dépenses			
Accueil	229 067 \$	240 307 \$	243 795 \$
Protection faune	117 448 \$	130 218 \$	129 184 \$
Aménagement	44 564 \$	45 190 \$	26 250 \$
Voirie	307 944 \$	387 481 \$	307 000 \$
Administration	181 453 \$	212 562 \$	218 365 \$
Total dépenses	880 476 \$	1 015 758 \$	924 594 \$
Surplus ou déficit fin année	61 33 \$	(8 700\$)¹	26 732 \$

PROJETS SAISON 2015	PRÉVISION 2015
Divers projets fauniques	12 250 \$
Achat de canots (4)	8 500 \$
Cartographie	8 000 \$
Aménagement d'un nouveau camping (3 emplacements de 9 sites de camping avec fosses septiques)	130 000 \$
Total dépenses de projets	158 750 \$
Budget opérationnel incluant les projets	(132 018 \$)

¹ Inclus les projets réalisés en 2014

RETOUR DE TAXES DE LA MRC DU FJORD DU SAGUENAY

Depuis 1995, deux programmes nous permettent de bénéficier d'un montant représentant 50% du total des taxes foncières payées par les propriétaires de chalets situés sur notre Zec. En 2014, sur les 101 676\$ dévolus pour notre association, 55% soit 55 921.66\$ ont permis de défrayer 74% des coûts du nivelage des chemins secondaires. Le solde de 45 754.34\$ a été consenti par la MRC pour l'entretien du chemin principal L-200.

Le tableau suivant représente les montants obtenus par notre association depuis la création de ce programme au printemps 1995:

ANNÉE	MONTANT	TOTAL CUMMULATIF
1996 à 2005		225 824\$
2006	29 013\$	254 837\$
2007	33 582\$	288 419\$
2008	38 130\$	326 549\$
2009	54 220\$	380 769\$
2010	64 276\$	445 045\$
2011	76 910\$	521 955\$
2012	80 523\$	602 478\$
2013	100 365\$	702 843\$
2014	101 676\$	804 519\$

PROGRAMME DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (VOLET II)

Ce programme nous a permis d'obtenir une somme de 22 903 \$ en 2014 pour le débroussaillage et le rechargement. Le tableau suivant illustre bien les montants obtenus par notre association depuis le début de notre participation à ce programme au printemps 1996:

ANNÉE	MONTANT	TOTAL CUMMULATIF
1996 à 2005		296 656\$
2006	37 602\$	334 258\$
2007	37 755\$	372 013\$
2008	23 934\$	395 947\$
2009	36 913\$	432 860\$
2010	33 951\$	466 811\$
2011	30 000\$	496 811\$
2012	23 000\$	519 811\$
2013	20 418\$	540 229\$
2014	22 903\$	563 132\$

PROGRAMME DE GESTION DES DÉCHETS

Tous les coûts (23 480\$) reliés à ce service ont été remboursés en partie par le programme de gestion des déchets de la MRC. De plus, nous avons reçu un montant de 9 000\$ venant du Fond AES pour pallier aux dépassements et aussi poursuivre notre projet de sensibilisation au recyclage. Nous vous informons que l'expérience de garder les conteneurs durant toute la saison sera reconduite cette année. En terminant, nous vous demandons d'être vigilants à ne pas surcharger les conteneurs afin de garder leurs environnements propres. Il est très important de rapporter rapidement, à notre personnel, d'éventuels dépotoirs que vous découvrirez sur notre territoire.

ANNÉE	MONTANT	TOTAL CUMMULATIF
2010	13 432\$	13 432\$
2011	15 969\$	29 401\$
2012	13 025\$	42 401\$
2013	25 228\$	67 629\$
2014	27 442\$	95 071\$

REVENUS CAMPING

Nous avons tarifé les propriétaires de roulotte qui séjournent sur notre territoire. Nous vous rappelons que la collaboration de la grande majorité des propriétaires concernés fut excellente.

CAMPING HORS DES SITES AMÉNAGÉS

	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Saisonnier	199	217	206	216	216	1054
Mensuel	34	18	11	0	2	65
Journalier	116	66	109	117	143	551
Hebdomadaire	11	15	9	4	7	46
Total \$	28 299\$	40165\$	57 944\$	59 413\$	60 285\$	246 106\$

CAMPING DES SITES AMÉNAGÉS

	2010	2011	2012	2013	2014	Total
Betsiamites	2 760	2 760	8 500	8 500	9000	31 520
Villeneuve	2 760	2 760	8 500	8 500	9000	31 520
Castor Gras	0	0	0	8 048	9000	17 048
Total \$	5 520\$	5 520\$	17 000\$	25 048	27 000	80 088\$

COMITÉ : "SERVICES"
RESPONSABLE : RÉAL TREMBLAY

OUVERTURE DU LAC GOSSELIN

Pour une autre année, l'ouverture du Lac Gosselin a été un franc succès, grâce à vous, à la participation des bénévoles de la Fondation des Maladies du Cœur et de la Zec Martin-Valin. Les bénéfices de 9 520\$ réalisés lors de l'évènement ont été remis à cette Fondation. Nous remercions tous les commanditaires ainsi que le comité organisateur pour leur implication. Cette activité sera de retour cette année avec un changement, nous travaillerons en collaboration avec la Société d'Alzheimer de la Sagamie. Nous espérons votre présence et votre participation : c'est un rendez-vous pour le 25 juillet 2015.

VENTE PRÉ-SAISON À NOS BUREAUX DE JONQUIÈRE

La vente pré-saison s'est tenue à nos bureaux de la rue Dubose à Jonquière, du 23 au 26 avril 2014. Pas moins de 236 membres ont profité de l'occasion pour se procurer leur carte saisonnière. C'est M. Jacques Carpentier qui fut l'heureux gagnant du tirage, soit le remboursement de son forfait Pêche/Chasse/accès, d'une valeur de 247\$ + taxes. Cette année la vente se tiendra le jeudi 30 avril de 13h à 20h, le vendredi 1 mai de 13h à 20h et le samedi 2 mai de 10h à 16h. Le paiement direct, la carte de crédit et les chèques personnels seront acceptés lors de la vente pré-saison.

Ventes de cartes de membres:

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Mercredi	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	47
Jeudi	76	102	97	116	136	101
Vendredi	74	59	101	107	92	55
Samedi	57	38	64	59	50	33
Total	207	199	262	282	278	236

Réal Tremblay, Responsable

COMITÉ : DÉLÉGATION

RESPONSABLE : CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOTRE ASSOCIATION DANS LE MILIEU RÉGIONAL

Nous demeurons convaincus de l'importance de notre implication régionale dans le domaine de la faune, de la flore et de l'environnement. C'est pourquoi nous sommes membres actifs des organismes suivants:

Regroupement régional des gestionnaires de Zecs (RRGZ)

Représentant : Martin Garon à titre de représentant de la Zec

Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la MRC du Fjord du Saguenay

Représentant : Raynald Lapointe à titre de président de la Zec

Table d'harmonisation des Monts-Valin

Représentant : Philippe Jean à titre de représentant de la Zec

Nous nous engageons également dans différents comités ponctuels, dont entre autres celui du Ministère, de la MRC, d'Arianne Phosphate, le Valinouët, le Parc des Monts-Valin, Zecs Québec et du comité pour l'entretien du chemin L-200, considéré à juste titre, comme l'accès à notre territoire.

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
MARTIN-PÊCHEUR INC.**

ÉTATS FINANCIERS ET
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU 30 NOVEMBRE 2014

Rapport du vérificateur

États financiers

Résultats

Évolution des actifs nets

Bilan

Flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers

Renseignements complémentaires aux états financiers

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de

**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE
MARTIN-PÊCHEUR INC.**

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'**ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE MARTIN PÊCHEUR INC.**, qui comprennent le bilan au 30 novembre 2014, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

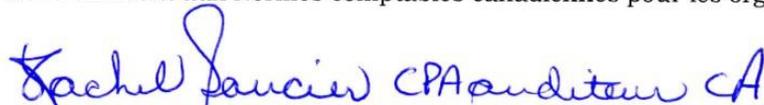
Responsabilité de la direction pour les états financiers: La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur : Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion: À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE MARTIN PÊCHEUR INC. au 30 novembre 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Rachel Saucier, CPA auditeur CA

SAGUENAY, le 25 janvier 2015

RÉSULTATS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE **30 NOVEMBRE**

	2014	2013
PRODUITS	<u>722 528</u> \$	<u>713 526</u> \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Accueil	202 145	190 593
Protection de la faune	130 219	117 447
Aménagement	26 812	35 293
Exploitation du réseau routier	89 130	64 866
Autres services aux utilisateurs	12 784	9 313
Administration et gestion interne	211 028	172 142
Amortissements	<u>26 807</u>	<u>38 473</u>
	<u>698 925</u>	<u>628 127</u>
SURPLUS (DÉFICIT) D'OPÉRATION	<u>23 603</u>	<u>85 399</u>
PROJETS ET SUBVENTIONS		
Aménagement	18 483	9 271
Réseau routier	<u>111 086</u>	<u>115 742</u>
	129 569	125 013
SUBVENTIONS	<u>97 267</u>	<u>100 847</u>
	<u>(32 302)</u>	<u>(24 166)</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(8 699)</u> \$	<u>61 233</u> \$

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.

(Incorporée selon la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec)

3

**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE**

	2014			2013
	Immobilisations investies	Non affectés	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	65 773 \$	311 042 \$	376 815 \$	315 582 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-26 807	18 108	-8 699	61 233
PLACEMENT DANS LES IMMOBILISATIONS	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
SOLDE À LA FIN	<u><u>38 966 \$</u></u>	<u><u>329 150 \$</u></u>	<u><u>368 116</u></u>	<u><u>\$ 376 815 \$</u></u>

BILAN
AU **30 NOVEMBRE**

	2014	2013
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	151 283 \$	196 371 \$
Placements temporaires	101 965	101 050
Débiteurs (note 3)	120 805	129 663
Frais payés d'avance	3 656	3 566
	<u>377 709</u>	<u>430 650</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	<u>38 966</u>	<u>65 773</u>
	<u><u>416 675 \$</u></u>	<u><u>496 423 \$</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	48 559 \$	95 912 \$
Subventions reportées	0	6 000
Portion exigible de la dette à long terme	0	4 884
	<u>48 559</u>	<u>106 796</u>
DETTES À LONG TERME (note 6)	<u>0</u>	<u>12 812</u>
	<u>48 559</u>	<u>119 608</u>
ACTIFS NETS		
ACTIFS NETS INVESTIS DANS LES IMMOBILISATIONS	38 966	65 773
ACTIFS NETS NON AFFECTÉS	<u>329 150</u>	<u>311 042</u>
	<u>368 116</u>	<u>376 815</u>
	<u><u>416 675 \$</u></u>	<u><u>496 423 \$</u></u>

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SAGUENAY,
le 25 janvier 2015

FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE **30 NOVEMBRE**

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	(8 699) \$	61 233 \$
Élément n'impliquant aucun mouvement de fonds:		
Amortissement des immobilisations	<u>26 807</u>	<u>38 473</u>
Fonds provenant de l'exploitation	18 108	99 706
Accroissement (diminution) du fonds de roulement excluant les liquidités	<u>(49 469)</u>	<u>37 924</u>
<i>Encaisse provenant de (affecté à) l'exploitation</i>	<u>(31 361)</u>	<u>137 630</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dispositions (acquisitions) d'immobilisations	<u>0</u>	<u>(26 215)</u>
<i>Encaisse provenant des (affecté aux) investissements</i>	<u>0</u>	<u>(26 215)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement d'emprunt	(12 812)	(4 519)
Emprunt	<u>0</u>	<u>0</u>
<i>Encaisse provenant du (affecté au) financement</i>	<u>(12 812)</u>	<u>(4 519)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(44 173)	106 896
LIQUIDITÉS (INSUFFISANCE) AU DÉBUT	<u>297 421</u>	<u>190 525</u>
LIQUIDITÉS (INSUFFISANCE) À LA FIN	<u>253 248</u> \$	<u>297 421</u> \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE **30 NOVEMBRE 2014**

Note 1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La corporation, constituée selon la Troisième Partie de la Loi sur les compagnies du Québec est un organisme sans but lucratif qui assure la gestion d'une zone d'exploitation contrôlée de chasse et pêche et promouvoit les activités sportives récréotouristiques sur le territoire de la zone d'exploitation contrôlée.

Note 2- CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales conventions comptables suivantes:

GESTION DU CAPITAL. Les activités de l'organisme sont principalement financées par des produits provenant des membres et de subventions. Les fonds ainsi disponibles sont répartis entre les diverses activités de l'organisme en fonction des priorités établies par le conseil d'administration.

CONSTATATION DES PRODUITS. Les apports sont comptabilisés à l'aide de la méthode du report des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directes des actifs nets.

INSTRUMENTS FINANCIERS: L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE : La politique de l'entreprise consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

AMORTISSEMENT. Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations.

Bâtisses	10 ans
Matériel roulant	3 ans

SUBVENTIONS. Les subventions liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût de l'actif connexe. Les subventions liées aux dépenses courantes, sont portées en réduction des dépenses connexes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE **30 NOVEMBRE 2014**

Note 3- DÉBITEURS	2014	2013
TPS & TVQ à recevoir	6 409 \$	8 868 \$
Débiteurs (<i>nets d'une provision de 2 016 \$</i>)	2 949	16 570
Subventions à recevoir	111 447	104 225
	<u>120 805 \$</u>	<u>129 663 \$</u>

Note 4- IMMOBILISATIONS				
COÛT	SOLDE AU DÉBUT	ACQUISITIONS	DISPOSITIONS	SOLDE À LA FIN
Bâtisses	150 853 \$	\$	\$	150 853 \$
Matériel roulant	70 162			70 162
	<u>221 015</u>	<u>0 \$</u>	<u>0 \$</u>	<u>221 015</u>
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ	SOLDE AU DÉBUT	DISPOSITIONS	AMORTISSEMENT	SOLDE À LA FIN
Bâtisses	105 539	\$	15 085 \$	120 624
Matériel roulant	49 703		11 722	61 425
	<u>155 242</u>	<u>0 \$</u>	<u>26 807 \$</u>	<u>182 049</u>
COÛT MOINS AMORTISSEMENT ACCUMULÉ	<u>65 773 \$</u>			<u>38 966 \$</u>

Note 5 - CRÉDITEURS	2014	2013
Salaires, vacances et avantages sociaux à payer	8 603 \$	13 191 \$
Créditeurs	39 956	82 721
	<u>48 559 \$</u>	<u>95 912 \$</u>

ASSOCIATION CHASSE ET PÊCHE MARTIN-PÊCHEUR INC.

(Incorporée selon la troisième partie de la Loi des Compagnies de Québec)

8

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE **30 NOVEMBRE 2014**

Note 6- DETTES À LONG TERME	2014	2013
Effet à payer, garanti par un lien sur le matériel roulant, remboursable à raison de 455,41 \$ par mois, incluant les intérêts à 6,24 % l'an, échéant en juin 2017.		17 696 \$
<i>Moins:</i> portion échéant au cours du prochain exercice		4 884
		<u>12 812 \$</u>

Note 7- FONDS DE ROULEMENT EXCLUANT LES LIQUIDITÉS	2014	2013
<i>Diminution (accroissement) de l'actif à court terme:</i>		
Subventions à recevoir	(7 222) \$	(19 226) \$
Taxes à la consommation	2 459	(5 332)
Débiteurs	13 621	(16 400)
Frais payés d'avance	(90)	(131)
<i>Accroissement (diminution) du passif à court terme:</i>		
Créditeurs et frais courus à payer	(47 353)	79 758
Portion exigible de la dette à long terme	(4 884)	(3 745)
Subventions reportées	(6 000)	3 000
<i>Accroissement (diminution) du fonds de roulement</i>	<u>(49 469) \$</u>	<u>37 924 \$</u>

Note 8- ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail concernant le local qu'elle occupe. Le bail d'une durée de 5 ans se terminera le 31 janvier 2019. Le loyer mensuel est de 628,27 \$.

Les conditions de travail des employés syndiqués sont régies par une convention collective qui s'est terminée le 30 novembre 2015.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE

	2014	2013
PRODUITS		
Cartes de membres	35 350 \$	35 950 \$
Forfaits mixtes et complets		
•pêche et chasse	75 723	73 749
•petits et gros gibier	11 535	11 680
•chasse à l'original	10 220	9 380
•pêche	82 253	83 735
Forfaits simples:		
•chasse	2 597	2 739
•pêche	132 337	136 728
Droits d'accès	224 342	235 458
Commandites		
Locations - Terrain camping	87 285	84 536
Commandites et partenariat	28 700	
Disposition d'immobilisations		10 046
Services aux usagers	32 186	29 525
	<u>722 528 \$</u>	<u>713 526 \$</u>
ACCUEIL		
FONCTIONNEMENT:		
Salaires et bénéfices marginaux	155 680 \$	154 996 \$
Intérêts sur emprunts		1 260
Transport et communication	8 810	6 944
Services professionnels	5 728	4 374
Entretien et réparations	4 164	3 299
Fournitures et équipements	27 763	19 720
	<u>202 145 \$</u>	<u>190 593 \$</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE **30 NOVEMBRE**

	2014	2013
<u>PROTECTION DE LA FAUNE</u>		
FONCTIONNEMENT:		
Salaires et bénéfices marginaux	94 988 \$	96 922 \$
Services professionnels	2 767	1 826
Entretien et réparations	10 480	6 013
Fournitures et équipement	21 984	12 686
	<u>130 219 \$</u>	<u>117 447 \$</u>
<u>AMÉNAGEMENT</u>		
PROJETS:		
Affichage du territoire	2 546 \$	4 037 \$
Aménagement - Terrains de camping	4 193	
Stationnements et débarcadères	11 744	5 234
	<u>18 483 \$</u>	<u>9 271 \$</u>
FONCTIONNEMENT:		
Cueillette des ordures	23 479 \$	26 712 \$
Fournitures et équipements	3 037	3 050
Entretien terrains de camping	296	5 531
	<u>26 812 \$</u>	<u>35 293 \$</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 NOVEMBRE

	2014	2013
<u>EXPLOITATION-RÉSEAU ROUTIER</u>		
PROJETS:		
Tuyaux métalliques	16 835 \$	14 649 \$
Rechargement	1 880	24 343
Nivelage routes secondaires	75 081	54 280
Débroussaillage	17 290	22 470
	<u>111 086 \$</u>	<u>115 742 \$</u>
FONCTIONNEMENT:		
Entretien et réparations	<u>89 130 \$</u>	<u>64 866 \$</u>
<u>EXPLOITATION- AUTRES SERVICES AUX UTILISATEURS</u>		
FONCTIONNEMENT:		
Transport et communication	<u>12 784 \$</u>	<u>9 313 \$</u>
<u>ADMINISTRATION ET GESTION INTERNE</u>		
FONCTIONNEMENT:		
Salaires et bénéfices marginaux	115 893 \$	104 649 \$
Transport et communications	19 272	17 252
Services professionnels	50 935	42 419
Entretien et réparations	132	125
Loyer et locations	14 331	7 036
Fournitures et équipement	10 465	661
	<u>211 028 \$</u>	<u>172 142 \$</u>

MODIFICATION DE LA TARIFICATION 2015

- La carte de pêche saison de 120\$ à 125\$;
- La carte de pêche et chasse saison de 150\$ à 160\$;
- La carte de chasse petit et gros gibier de 145 à 150\$;
- La carte de chasse à l'original de 140\$ à 148\$;
- La carte d'accès familiale membre de 70 à 75\$;
- La carte d'accès familiale non-membre de 90\$ à 95\$
- Le droit d'accès journalier de 8,70\$ à 9,57\$

	1998	1999 à 2002	2003 à 2005	2006 à 2007	2008 à 2010	2011 à 2013	2014	2015
Membre	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	25 \$	25\$	25\$
Pêche	82 \$	82 \$	92 \$	95 \$	105 \$	115 \$	120\$	125\$
Pêche & Chasse	103 \$	108 \$	118 \$	125 \$	135 \$	150 \$	150\$	160\$
Pêche & Chasse Accès	163 \$	168 \$	178 \$	190 \$	200 \$	220 \$	220\$	220\$
Pêche / Accès	137 \$	142 \$	152 \$	160 \$	170 \$	185 \$	190\$	200\$
Accès saison	55 \$	60 \$	60 \$	65 \$	65 \$	70 \$	70\$	75\$
Accès journalier	5,50 \$	5,50 \$	5,50 \$	6,50 \$	7,09 \$ 7,75\$	8.34\$ 8.70\$	8.70\$	9,57\$
Pêche 1 jour	16,50 \$	16,50 \$	16,50 \$	17 \$	17 \$	17 \$	18\$	18\$
Pêche 3 jours	32 \$	32 \$	32 \$	35 \$	35 \$	36 \$	36\$	36\$
Pêche 7 jours	40 \$	40 \$	40 \$	45 \$	45 \$	46 \$	46\$	46\$

TPS= 5% TVQ= 9.9975% Année 2015

Description		2014 Sans taxes	2015 Sans taxes	2015* avec taxes	
Carte de Membre		25,00	25,00	28,75	
DROITS FORFAITAIRES SAISONNIERS (TARIF POUR LES MEMBRES)					
Pêche		120.00	125.00	143.71	
Pêche / Accès -Familial		190.00	200.00	229.95	
Pêche / Accès –Universel		250.00	255.00	293.19	
Pêche / Petit et gros gibier		150.00	160.00	183.96	
Pêche / Petit et gros gibier / Accès -Familial		220.00	220.00	252.95	
Pêche / Petit et gros gibier / Accès –Universel		280.00	280.00	321.93	
Pêche/ Petit et gros gibier / Accès -Non-résident		265.00	265.00	304.68	
Petit et Gros Gibier		145.00	150.00	172.46	
Petit gibier		80.00	80.00	91.98	
Orignal		140.00	148.00	170.16	
Ours		95.00	95.00	109.23	
<i>Étudiant de 18 ans à 25 ans</i>	17,50	17.50	17.50	20.12	
<i>Étudiant de 18 ans à 25 ans</i>	21,00	21.00	21.00	24.14	
<i>Moins de 18 ans</i>	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	
Circulation avec un véhicule ou plus –Familial		Membre	70.00	75.00	86.23
Circulation avec un véhicule ou plus –Familial		Non membre	90,00	95.00	109.23
Circulation avec un véhicule ou plus –Universel		Membre	130,00	130.00	149.47
Circulation avec un véhicule ou plus –Universel		Non membre	150,00	150.00	172.46
PÊCHE	<i>Titulaire</i>	1 jour	18.00	18.00	20.70
	<i>Tarif Conjoint</i>	1 jour	12.00	12.00	13.80
	<i>Titulaire</i>	3 jours	36,00	36.00	41.39
	<i>Tarif Conjoint</i>	3 jours	21,00	21.00	24.14
		7 jours	46,00	46.00	52.89
	<i>Moins de 18 ans</i>	par jour	Gratuit	Gratuit	Gratuit
PETIT GIBIER	Par chasseur	1 jour	11.00	11.00	12.65
	Par chasseur	3 jours	20.00	20.00	23.00
	Par chasseur	7 jours	31.00	31.00	35.64
	<i>Moins de 18 ans</i>	par jour	2.00	2.00	2.30
ACCÈS	<i>Journalier</i>	Par véhicule	8.70	9.57	11.00
	<i>Moins de 18 ans</i>	Par enfant	0,44	0,44	.50

En cas de disparité avec la tarification acheminée au MFFP, celle acceptée par le MFFP s'applique.

RAPPEL

**La Vente Pré-Saison aura lieu au
2496, rue Dubose à Jonquière (secteur Arvida)
(Bureau) de la Zec Martin-Valin)**

Le jeudi 30 avril de **13 h à 20 h**
Le vendredi 1 mai de **13 h à 20 h**
Le samedi 2 mai de **10 h à 16 h**

**À gagner : un remboursement de la valeur du forfait saisonnier
acheté.**

Service de paiement direct et de cartes de crédit disponible

Chèques personnels acceptés

**PRINCIPALES DATES DE PÊCHE ET DE CHASSE SUR LA ZEC MARTIN-VALIN
SAISON 2015**

Pêche : ►►►►►►►►►► **15 mai au 13 septembre**

Ours noir : Arme à feu : **15 mai au 30 juin**
 Arc et arbalète : **5 septembre au 20 septembre**

Orignal : Arc et arbalète : **5 septembre au 20 septembre**
 Arme à feu : **26 septembre au 16 octobre**

Perdrix : ►►►►►►►►►► **19 septembre au 15 janvier 2016**

Lièvre : ►►►►►►►►►► **19 septembre au 31 mars 2016**

En cas de disparité avec les dates publiées par le MFFP, celles du ministère s'appliqueront.

ZEC
Martin-Valin